



MÉRIEL

le mag'

#144
AVRIL 2024
MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

GRAND ANGLE

UN BUDGET TOUJOURS MAÎTRISÉ

ACTUALITÉ

SIGNATURE
D'UN CMS

PORTRAIT

LA MAISON
QUI FUME

CULTURE

VAMP PRIVÉE.COM

MENAGE REPASSAGE

JARDINAGE & BRICOLAGE

GARDE D'ENFANTS

AIDE AUX SENIORS

tout à dom services

01 84 28 01 96
www.toutadomservices.com
Méry-sur-Oise

QUALISAP - 50% DE CRÉDIT D'IMPÔTS - CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL - SERVICES à la personne

À vos côtés depuis 1998.

PRESTIGIO FERMETURE

SHOWROOM PERMANENT

PARC DES EPINEAUX
6 AV. ROLAND MORENO - 95750 FREPILLON

FENÊTRES - PORTES - VOILETS - PORTAILS - CLÔTURES

01 34 146 604



etex
inspiring ways of living

**PLÂTRES TECHNIQUES
POUR LA CONSTRUCTION**

www.etexgroup.com

1 rue du Port - 95630 MERIEL

Votre appareillage auditif à 0€

RÉFORME 100% SANTÉ

CENT POUR SON
AUDITION

Jérémie Berguig
Audioprothésiste DE
118 RUE DE BEAUCHAMP
95150 TAVERNY
09 88 50 42 55

Le spécialiste de l'audition tout près de chez vous à Taverny

Rendez-vous au 09 88 50 42 55 ou sur **Doctolib**

ACTUS 4

Signature d'un Contrat de Mixité Sociale (CMS)

EN BREF 5

Transport à la demande

ALBUM 6

Slai en vedette

Victoire d'U Express



DOSSIER 8

Un budget toujours maîtrisé

PORTRAIT 12

La Maison qui fume

CULTURE 13

Vamp privée.com

PRATIQUE 14

Élections européennes : inscrivez-vous !

TRIBUNES 15



Chères Mérielloises, chers Mériellois,

LOGEMENTS SOCIAUX, SE LAISSER DU TEMPS

Le 5 mars dernier, avec le Préfet, nous avons signé un « Contrat de Mixité Sociale ». Il s'agit de garantir à l'État que nous respecterons les 25% de logements sociaux imposés par la loi SRU, mais en se laissant davantage de temps.

Nous avons besoin de temps

Au lieu d'un an, nous disposons désormais de 3 fois 3 ans et nous évitons la batterie de sanctions prévues par la loi Duflo 2. Ainsi, nous conservons le contrôle de notre urbanisme et préservons nos équilibres sociaux. Pour la première période de 3 ans, il s'agira de 21 pavillons doubles, totalisant 40 logements dont 5 agencés pour les seniors. Construits hors-site, ils s'inscrivent dans une démarche transparente, collaborative et de développement durable, alliant habitat écologique et économie d'énergie.

LE BUDGET 2024 EST VOTÉ

Voté le 21 mars, par le conseil municipal, le budget 2024 s'inscrit dans une logique de gestion prudente et responsable. Malgré nos besoins en investissement, nous n'augmentons pas le taux d'imposition communal. Nous préférons réétaler les projets. Cette année, nous achèverons l'agrandissement de l'école du Château Blanc avec l'ouverture d'une nouvelle classe en septembre. Nous investissons dans la rénovation des toitures défectueuses, l'achèvement et l'aménagement du musée-médiathèque Jean-Gabin.

ÇA BOUGE À MÉRIEL !

Au mois de mars, je suis ravi d'avoir partagé avec vous les succès de la soirée showcase de Slai du 1^{er} mars et du concert celtique du 16 mars. En avril, ça continue ! Dès maintenant, réservez vos places pour le showcase du 20 avec le célèbre groupe Organiz, Billy Crawford, Assia et Thierry Cham. Le 27, nous accueillerons le spectacle comique « Vamp privée.com ». Bougeons ensemble à Mériel !

JÉRÔME FRANÇOIS,

Maire de Mériel, Vice président de la CCVO3F



N° 144, Avril 2024.

Dépôt légal :

Avril 2024.

2 600 exemplaires.

Directeur de la

publication :

Jérôme François.

Rédacteur en chef :

Jérôme François.

Rédaction :

Julien Bigorne.

Avec la collaboration de Christine Fontaine-Augouy, Pierre Guettier et Sophie Weiss.

Photos : DR, sauf mentions.

Mise en page : Agence WAOW.

Impression : RAS / Villiers-le-Bel.

Régie publicitaire :

LVC Communication

(Frédéric Farago - 06 11 59 05 32)

Mairie de Mériel,

62 Grande-Rue, 95630 Mériel.

Tél. : 01 34 48 21 50. www.meriel.fr



LOGEMENTS SOCIAUX SIGNATURE D'UN CMS

Le 5 mars, Jérôme François et le Préfet du Val-d'Oise Philippe Court ont signé un Contrat de Mixité Sociale (CMS) communal. Le Maire rappelle l'utilité de ce document.

TOUT D'ABORD, QU'EST-CE QUE CE CMS ?

C'est un dispositif contractuel entre l'État et la ville de Mériel, carencée en logements sociaux au regard des dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU). Introduit par la loi du 21 février 2022 dite « 3DS », le Contrat de Mixité Sociale (CMS) a désormais une portée juridique inédite. Ainsi, les préfets peuvent apprécier si les communes qui n'ont pas atteint leurs objectifs de 25% s'inscrivent bien dans une trajectoire de rattrapage. Et si c'est le cas, ne pas les sanctionner et leur donner des marges de manœuvre.

POURQUOI LA VILLE A SIGNÉ CE CONTRAT ?

Mériel fait partie des villes censées atteindre 25% de logements sociaux d'ici 2025. C'est totalement irréaliste. Nous avons la chance que deux tiers de la commune soient des zones naturelles protégées. Mais du coup, nous ne disposons que d'un tiers du territoire pour respecter la loi SRU qui n'est pas une option mais une obligation. Face à cette situation, notre ville choisit de « montrer patte blanche », en échange de quoi l'État nous laisse plus de temps. Nous en avons besoin car nous sommes actuellement à 19,16 %.



QU'ATTENDEZ-VOUS DE CE CMS ?

Avant tout d'éviter les sanctions introduites par la loi Duflot 2 ! Ce que les gens appellent les « pénalités » sont tout à fait absorbables et absorbées puisque la ville les paye déjà chaque année à hauteur de 25 000€. Mais une loi de 2014 portée par l'écologiste Cécile Duflot, alors ministre de l'égalité des territoires et du logement, a donné à l'État toute une batterie de sanctions très dissuasives pour les communes récalcitrantes. Le prélèvement annuel peut être multiplié par 5. L'État peut prendre la main sur notre urbanisme et ainsi, c'est la préfecture qui valide les permis de construire. La commune peut aussi perdre son contingent. C'est-à-dire que les 20% de logements sociaux dont elle dispose pour les Mériellois sont supprimés au profit de bénéficiaires du Droit Au Logement Opposable (DALO) de la préfecture.

QUELLES ACTIONS LA VILLE VA-T-ELLE MENER ?

Nous disposons désormais de 3 périodes de 3 ans pour atteindre ces 25%. Nous avons clairement renoncé aux opérations qui consistaient à racheter 2 ou 3 maisons en zone pavillonnaire pour y construire un immeuble collectif, comme cela était envisagé avenue de la pêcheurie. Pour la première triennale, il y aura la réalisation de 21 pavillons doubles, sur l'avenue Victor Hugo, totalisant 40 logements dont 5 agencés pour les seniors. Je pense que les riverains ont été rassurés lors des réunions publiques que nous avons organisées. Nous devons préserver notre cadre de vie tout en appliquant la loi et permettre à de nombreuses familles mérielloises de bénéficier d'un logement très attendu. Dans ce dossier, tout est une question de mesure et d'équilibre.



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Le réseau cuivre, massivement déployé pour nos téléphones fixes dès les années 1970 puis pour les accès Internet de l'ère ADSL dans les années 2000, sera totalement remplacé d'ici 2030. La décision de l'opérateur Orange et de l'ARCEP est définitive. Elle s'explique par l'apparition de la fibre optique, une technologie plus économique (4 fois moins de kWh consommés) et offrant de meilleurs services (des débits supérieurs à 100 Mbits/s bien utiles pour le télétravail, les visioconférences, la e-éducation et la télémédecine). Le retrait des réseaux cuivre s'effectue au fur et à mesure, ville par ville, et est effectué par Val-d'Oise Fibre et l'ARCEP. Si vous êtes abonné à l'ADSL et si votre box est branchée sur la prise de téléphone murale (prise T) de votre logement, votre installation va devoir être changée. Pour vous renseigner sur votre éligibilité et les offres disponibles en fibre optique, vous pouvez consulter d'ores et déjà le site Internet www.valdoisefibre.fr

HALTE AUX ARNAQUES !

Ces derniers mois, des prospectus de dépannage à domicile, aux couleurs bleu blanc rouge, encombrant les boîtes aux lettres mérielloises. Ces flyers tentent de vous faire croire que les services de dépannage proposés (plomberie, serrurerie, ouverture de porte, débouchage de canalisation, électricité, chauffage, vitrerie...) seraient agréés par la Ville de Mériel ou bénéficieraient d'une garantie officielle. Or, il n'en est rien. Si vous recevez des prospectus de ce type, signalez-le en Mairie au 01 34 48 21 50. Constituez-vous une liste d'artisans fiables à contacter; faites faire plusieurs devis même en cas d'urgence et comparez! En l'absence de devis, ne donnez pas votre accord de dépannage.

LE CHIFFRE CLÉ DU MOIS

295

Le nombre de spectateurs lors du concert celtique du 16 mars qui a fait salle comble pour l'occasion!



NOUVELLE SESSION DE L'EMS

Chaque mercredi, l'École Municipale des Sports (EMS) de Mériel initie les enfants mériellois à une multitude d'activités physiques et sportives. Les participants âgés de 6 à 8 ans de 9h30 à 11h30 puis ceux âgés de 9 à 11 ans de 13h30 à 16h30, développent ainsi leur psychomotricité en s'amusant, intègrent la vie de groupe, apprennent le respect des règles et peuvent se passionner pour une activité en vue de s'orienter vers un club. Inscrivez-vous vite sur la session du 10 mai au 21 juin sur inscription@meriel.fr



DISTRIBUTION DE COMPOST

Les mercredis 3, 10, 17 et 24 avril de 14h à 17h, le Syndicat Tri'Or distribuera du compost produit à partir des ordures ménagères de son usine de traitement. Vous pourrez retirer gratuitement du compost sur le parking de la déchetterie (rue Pasteur Prolongée, à Champagne-sur-Oise). Munissez-vous d'un contenant, d'un gilet jaune et d'une pelle. Il est rappelé de ne jamais utiliser de compost pur mais de coupler 15% de compost avec 85% de terre naturelle.

Tri'Or au 01 34 70 05 60
ou info@tri-or.fr



SLAÏ EN VEDETTE

Le 1^{er} mars à l'ERG, LG2P organisait sa première soirée dansante à Mériel, en partenariat avec la ville. Plus de 450 personnes ont assisté à cette occasion au showcase de Slaï, chanteur valdoisien de zouk et de RnB connu pour ses tubes "Flamme", "La dernière danse" et "Après la tempête" sortis en 2004-2005.



VACANCES ANIMÉES

Du 12 au 23 février, le Service des Sports et la Salle City Jeune a proposé aux adolescents de 11 à 17 ans un accès à la culture, aux loisirs, au sport et au social. La visite du Museum d'Histoire Naturelle à Paris a fait partie des temps forts.

SÉJOUR AU SKI

Du 9 au 17 février, grâce au Service des Sports de la Ville, 20 jeunes mériellois âgés de 11 à 17 ans ont pu skier et découvrir la montagne au cours d'un séjour à Villard-de-Lans.



VICTOIRE D'U EXPRESS

Le 26 février, l'équipe d'U Express de Mériel composée d' Alexis Tourbier, Olivier Cibert et Ludovic Bernard-Colombat, était invitée au Salon de l'agriculture pour assister à la proclamation des résultats du concours des talents des fruits et légumes. Son rayon fruits et légumes, entretenu avec passion, harmonieusement présenté et respectant fraîcheur et saisonnalité des produits, avait été classé n°1 d'Ile-de-France par le syndicat interprofessionnel Interfel.



IMMERSION DANS L'IA

Le 9 mars, Jean-Luc Savary, informaticien à la retraite et bénévole de l'Espace de Vie Sociale "Chez nous", a présenté un historique de l'Intelligence Artificielle, les définitions de base, des études de cas et des conseils pratiques pour mieux l'utiliser. Le public a été captivé.



AMBIANCE CELTIQUE

Le 16 mars, musiciens d'Owen's Friends et danseurs de claquettes de Slan Irish Dance, réunis depuis le spectacle "Not just married", ont conquis un ERG comble avec des airs irlandais, bretons et écossais fédérateurs.

REMAKE RÉUSSI DE CENDRILLON

Le 3 mars à l'ERG, la Compagnie Les 3 coups L'œuvre a revisité de manière décalée et déjantée le conte de Cendrillon. Son spectacle "Aschenputtel ou Cendrillon" jonglait entre passé et présent, se jouait des clichés et entremêlait savamment humour, magie et poésie.



OPÉRATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le 27 février, la Ville a participé à une opération de lutte contre les infractions routières avec la Préfecture et la gendarmerie du Val-d'Oise. Les infractions constatées (conduite sous alcool, défauts de permis, non-respect de l'arrêt au stop, excès de vitesse...) incitent à renouveler l'expérience...



UN BUDGET TOUJOURS MAÎTRISÉ

Jeudi 21 mars, les membres du Conseil municipal ont voté le budget primitif de 2024. Le Maire Jérôme François fait le point.


QUELLE A ÉTÉ LA PREMIÈRE PRIORITÉ SUR CE BUDGET ?

Maîtriser notre budget de fonctionnement pour dégager des excédents et les réinjecter sur des investissements structurants pour la ville et ses habitants. Ce budget de fonctionnement, c'est le « train de vie » de la commune. Il révèle que, pour une petite ville comme Mériel, nos services à la population sont nombreux. Par exemple, je pense au centre de loisirs qui est ouvert 12 mois sur 12, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des villes. C'est pratique pour les parents mais c'est très couteux en termes de salaires. De plus, l'augmentation du point d'indice et des grilles indiciaires gonfle mécaniquement la masse salariale sans même que nous recrutions. Nous pourrions être tentés de réduire le nombre d'agents, mais ce serait au détriment des services à la population et nous nous y refusons.

ALORS, COMMENT LA VILLE VA-T-ELLE COMPENSER CETTE HAUSSE DE FONCTIONNEMENT ?

Par une politique d'économies sur l'énergie, en diminuant la température des bâtiments et en coupant l'éclairage public la nuit. Nous avons dû faire des choix difficiles sur les marchés publics et nous avons demandé à chaque service de limiter leurs coûts au quotidien.





*limiter nos
 dépenses de
 fonctionnement
 est primordial*

Jérôme François

N'AVEZ-VOUS PAS ÉTÉ TENTÉS D'AUGMENTER LE TAUX COMMUNAL DES IMPÔTS LOCAUX ?

Non, c'était une promesse de campagne. Pourtant, avec la disparition de la taxe d'habitation, la pression fiscale locale est moins forte. Mais le contexte est difficile et l'inflation pèse sur les épaules des Français.

JUSTEMENT, QUELS INVESTISSEMENTS SONT PRIORITAIRES EN 2024 ?

La fin de l'agrandissement de l'école du Château Blanc ; la fin des travaux du musée-médiathèque Jean Gabin ; la réfection des toitures des grands équipements (ERG, gymnases Leducq et Breitmayer, tennis couvert et poste de police municipale)... L'isolation thermique de certains de ces bâtiments permettra de faire 56% d'économies en watts. Il y a aussi l'étude de pose de panneaux photovoltaïques sur certains équipements.

QUELS SONT LES MONTANTS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À RETENIR ?

Sachant que certains montants sont échelonnés sur plusieurs années et qu'ils sont subventionnés à hauteur de 70 à 80%, on peut citer : 2,1 millions d'€ pour la rénovation énergétique, 503 000€ pour les travaux du musée, 69 000€ pour la dernière tranche du renouvellement du parc d'éclairage public, 60 000€ pour la vidéoprotection qui prévoit le passage de 12 à 40 caméras. Pour tous ces projets, nous recherchons au préalable des partenaires subventionneurs (agglomération, département, région, État ou mécènes) pour limiter nos dépenses. La Ville ne pourrait pas prendre en charge l'intégralité des dépenses de rénovation énergétique. Mais elle peut allouer 361 000€ sur les 2,1 millions d'€ nécessaires. De telles opérations nécessitent plusieurs années d'efforts car il y a des études préalables, les procédures de marchés publics et les exigences des partenaires à respecter.



GRAND ANGLE

Budget primitif



LE MOT DE L'ÉLUE

QUELLES SONT LES FINALITÉS DES TRAVAUX DU MUSÉE ?

Ces travaux d'aménagement ont pour finalité de créer deux espaces à vocation différente. Le premier étage pourra accueillir de grands volumes d'exposition, des scénographies différentes et évoquer le cinéma au sens large. Le 2^{ème} étage, mansardé, sera consacré à Jean Gabin et à son époque. Grâce à la réalité virtuelle, il sera possible de s'immerger dans la Grande Rue de son enfance, où circulaient calèches et chevaux et où étaient concentrés les commerces à proximité de la maison de ses parents.

Y-A-T-IL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT NON SUBVENTIONNÉS ?

Il y en a deux : le remplacement de trois véhicules des services techniques (notamment un camion benne) et la réalisation d'un abri maçonné au cimetière. Au total, cela s'élève à 153 700€.

QUELS PROJETS D'INVESTISSEMENT SONT REPORTÉS ?

La requalification de l'avenue Victor Hugo est reportée à 2026 à la demande du Conseil départemental du Val-d'Oise. La Ville devra prendre en charge l'enfouissement des réseaux sur 1,5 km, tandis que le Conseil départemental nous allouera 2 millions d'€ pour la requalification de la chaussée et des trottoirs. Le projet de crèche est aussi décalé pour des raisons techniques et financières.

« Le budget total en 2024 s'élève à 12 934 761,30€, soit une hausse de 8,1% par rapport à l'année précédente. Il comprend une partie Fonctionnement de 7 486 000€ et une partie Investissement de 5 448 800€. Cette augmentation s'explique d'abord par des dépenses de fonctionnement plus importantes : + 3,51% pour le coût de la masse salariale, subvention accrue de 16 500€ pour le Centre Communal d'Action Sociale... Ces dépenses-là assurent une qualité de services optimisée pour les Mériellois mais doivent être maîtrisées afin de nous permettre de continuer à investir. Ce fut tout l'enjeu des efforts des élus et chefs de services que je remercie... Grâce à leur rigueur mais aussi à des recettes de fonctionnement plus fortes que prévues telles que le filet de sécurité de l'État, nous dégageons un excédent d'1,2 million d'€ en Fonctionnement. 60% de ce surplus est rebasculé en Investissement et augmente ainsi notre capacité d'autofinancement. Une fois encore, nous n'augmenterons pas les taux communaux des impôts locaux cette année. La Ville peut ainsi finaliser l'agrandissement de l'école du Château Blanc, réaménager le musée, acheter de nouveaux véhicules pour les services techniques, mener les études pour l'enfouissement des réseaux de l'avenue Victor Hugo, construire un abri au cimetière et surtout entamer la rénovation des toitures des grands équipements. Toutes ces opérations peuvent être menées aussi grâce aux subventions de partenaires patiemment démarchés et grâce à des dispositifs (DSIL, DETR, Fonds vert...) d'une aide précieuse ».

Mélody Quesnel

1^{ère} Adjointe au Maire chargée des Finances

La rénovation énergétique de nos principaux bâtiments est prioritaire

Jérôme François



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

7 486 000 €

FINANCES
DIVERS & LOYERS

602 100 €

TRAVAUX, VOIRIE
& PROPRIÉTÉ

9 000 €

POLICE MUNICIPALE

2 800 €

COMMUNICATION
ET IMPRESSIONS

4 200 €

DOTATIONS
& SUBVENTIONS

847 800 €

PETITE ENFANCE,
ENFANCE & JEUNESSE

922 200 €

RESSOURCES
HUMAINES DIVERS

90 900 €

SPORTS & LOISIRS

35 800 €

CADRE DE VIE &
URBANISME

33 000 €

SOCIAL

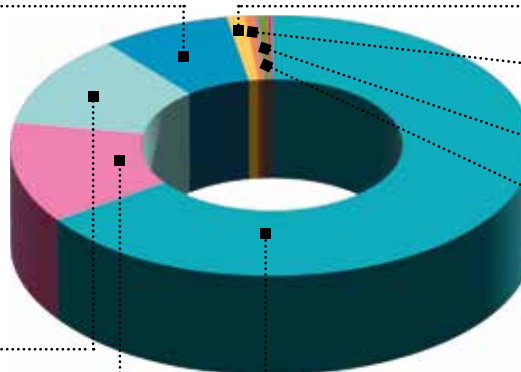
32 000 €

CULTURE &
EVENEMENTS

8 500 €

IMPÔTS LOCAUX
& PROFESSIONNELS

4 897 700 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

7 486 000 €

AFFAIRES GÉNÉRALES & DIVERS

169 200 €

PETITE ENFANCE,
ENFANCE & JEUNESSE

429 400 €

CULTURE &
EVENEMENTS

8 500 €

POLICE MUNICIPALE

3 300 €

FINANCES : INTÉRÊTS,
AMORTISSEMENTS ...

845 100 €

TRAVAUX, VOIRIE
& PROPRIÉTÉ

998 900 €

POMPIERS

95 500 €

SOCIAL

77 300 €

SPORTS & LOISIRS

73 100 €

COMMUNICATION
ET IMPRESSIONS

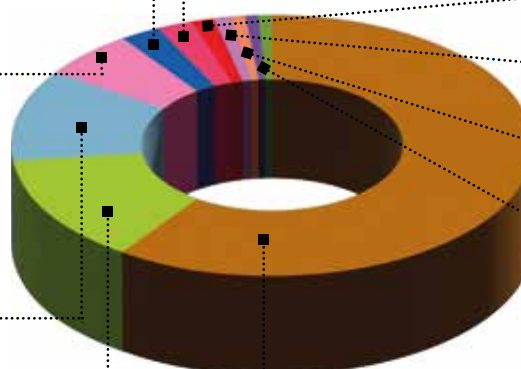
62 200 €

CADRE DE VIE &
URBANISME

47 300 €

SALAIRES & RESSOURCES
HUMAINES DIVERS

4 485 500 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

5 448 800 €

CULTURE &
EVENEMENTS

35 600 €

FINANCES,
AMORTISSEMENTS
& TVA

1 124 600 €

FINANCES
& EMPRUNTS

1 499 000 €

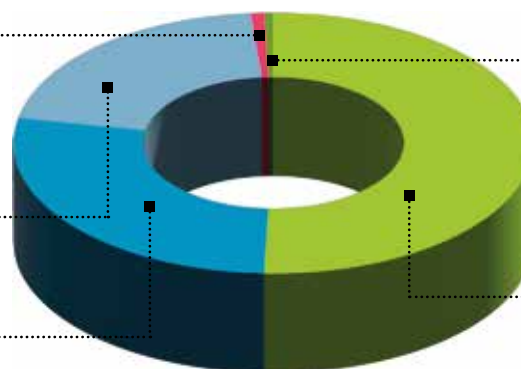
CADRE DE VIE : TAXE
D'AMÉNAGEMENT

30 000 €

TRAVAUX, VOIRIE
& PROPRIÉTÉ :

SUBVENTIONS

2 759 600 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5 448 800 €

CADRE DE VIE & URBANISME

2 800 €

POLICE MUNICIPALE

6 700 €

SPORTS & LOISIRS

2 300 €

FINANCES &
EMPRUNTS

769 000 €

AFFAIRES GÉNÉRALES,
CIMETIÈRES & DIVERS

97 800 €

CULTURE &
EVENEMENTS

16 400 €

PETITE ENFANCE,
ENFANCE & JEUNESSE

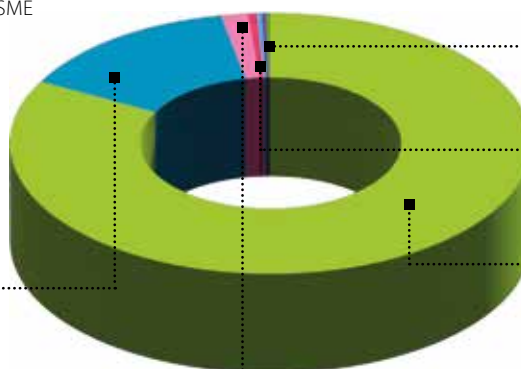
31 300 €

TRAVAUX, VOIRIE
& PROPRIÉTÉ

4 516 700 €

COMMUNICATION
ET IMPRESSIONS

5 800 €



PORTRAIT on vous raconte



LA MAISON QUI FUME

Mériellois depuis 12 ans, Peter et Amandine Sarfati ont créé une société experte dans la fumaison de poissons nobles, obtenant le label Artisan et la certification Innov'alim 95.



*Mi-avril,
nous ouvrons
notre fumoir et
épicerie de luxe
à Auvers*



Produits de
La Maison qui fume
sur lamaisonquifume.fr

Le 28 février, Peter et Amandine Sarfati ont reçu l'une des 23 certifications "Innov'alim 95" décernées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-d'Oise. Ce challenge réunissait 80 professionnels de l'alimentation du département ayant fait preuve de créativité dans le domaine du digital, de la transition écologique et de la gastronomie. Après 3 ans d'activité, la récompense est belle pour ce couple mériellois à la tête de "La Maison qui fume", une société spécialisée dans la fumaison artisanale de saumons label rouge d'Écosse, de truites bios, de thons et cabillauds issus de la pêche française.

CONFINEMENT DÉCISIF

«Notre activité a débuté pendant le confinement», expliquent Amandine – d'ordinaire déléguée commerciale CHR pour la brasserie belge Brouwerij Haacht – et Peter – gérant du pub irlandais L'After à Beauvais après 13 ans passés dans la cuisine d'O'Double six (la brasserie de son père située à Gonesse). «Lorsque la Covid-19 nous a contraints à un long arrêt professionnel, nous avons cherché à nous occuper. L'idée de fumer le saumon pour des particuliers a alors germé car mon mari

le faisait déjà depuis dix ans pour nos repas familiaux de Noël. Nous avons participé au marché de Noël de Mériel avant de devenir des habitués des marchés de Méry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise et L'Isle-Adam, de marchés de Noël et salons gastronomiques», poursuit Amandine, commerciale de la société.

SAVEURS D'EXCEPTION

Dans son laboratoire, à domicile, Peter fait preuve d'un savoir-faire artisanal. «La préparation de mes saumons dure une semaine et comprend filetage, désarêtage, salage, rinçage à grandes eaux, retrait du surplus, séchage en chambre froide, fumaison (le poisson est suspendu à la ficelle dans un fumoir aux essences d'hêtres, d'aulnes et de chênes) et maturation. Les temps de préparation de ces étapes diffèrent selon le poisson et le goût souhaité», révèle l'artisan labellisé, qui ouvrira mi-avril sa boutique de fumoir et délicatessen (épicerie de luxe) au 68, rue Rémy à Auvers-sur-Oise. Le couple mériellois y proposera également d'autres produits fumés (magrets de canard, filets mignons de porc, gros sel d'Himalaya, noix de Saint-Jacques), gravelax, saucissons de thon et vins.

AGENDA

SOIRÉE SHOWCASE

Samedi 20 avril de 22h à 3h à l'ERG, LG2P, en partenariat avec la Ville de Mériel, organisera le 2^{ème} chapitre du Festival T'entends pas ou koi !?!. Cette soirée sera placée sous le signe du rap et du hip-hop et animée par des têtes d'affiche d'envergure nationale.

Résa. sur weezevent.com

Rens. : 06 02 10 24 18 ou

la-guinguette-de-pontoise.fr

FÊTE FORAINE

Du 8 au 13 mai, la Ville organisera une fête foraine sur la place Jean Gabin. Au programme : auto-tamponneuses, pêche aux canards, tir à la carabine et carrousel.

HOMMAGE À JEAN GABIN

Le 17 mai, Jean Gabin, grande figure du cinéma français qui a vécu au 63, Grande Rue, aurait fêté ses 120 ans. La Ville de Mériel lui rend hommage. Vendredi 17 mai de 20h à 22h30, l'un de ses films sera projeté à l'ERG puis une masterclass et un débat avec un acteur lauréat du prix Jean Gabin seront animés par Mathias Moncorgé (fils de l'acteur). Samedi 18 mai de 17h à 23h, une guinguette dans l'esprit de "La Belle équipe" (film dans lequel le comédien chantait "Quand on s'promène au bord de l'eau") sera installée place Jean Gabin. Le public pourra danser, se restaurer et retrouver des jeux d'antan.

Gratuit. 01 34 48 12 16.



BILLETTERIE EN LIGNE

Pour les spectacles de la saison 2023-2024, réservez et payez vos places en ligne sur billetterie-meriel.mapado.com



VAMP PRIVÉE.COM

Vieille dame autoritaire et méchante, l'ex-Vamp Gisèle Rouleau veut entrer en maison de retraite pour régner en despote.

La partie s'annonce rocambolesque et... hilarante !

Trente-six ans après ses premières apparitions dans les émissions "Le Petit Théâtre de Bouvard" et "La classe", le personnage de Gisèle Rouleau, campé par l'humoriste Dominique De Lacoste, est toujours aussi haut en couleurs. Affublée d'un fichu sur les cheveux et de lunettes monture Sécu, cette vieille dame caricaturale habillée en ménagère des années 1950 reste opulente, autoritaire et méchante. En somme, une Tatïe Danielle... en pire ! Jusqu'en 2006, elle a formé le célèbre duo "Les Vamps", avec Lucienne Beaujon (alias Nicole Avezard), son parfait opposé, à la fois maigre, gentille et naïve.

SŒUR DE TATIE DANIELLE !

Depuis, Gisèle est désespérément seule et se sent isolée dans son quartier. Elle n'a plus de souffredouleur ni le plaisir de dire du mal de ses voisines. Pour continuer à régner en despote et tirer profit de la fragilité de ses congénères, elle nourrit un rêve : intégrer une maison de retraite. Comme sa petite retraite de 1000€ ne lui permet pas d'exaucer son vœu,



Gisèle déploie des trésors d'énergie et d'imagination pour se constituer un magot. Ce diable de dame cherche à trouver un prétendant docile et nanti, à tirer (mauvais) profit d'opérations humanitaires ou encore à surfer sur les phénomènes de mode en créant des produits dérivés.

Samedi 27 avril à 20h30 à l'ERG, dans le one-woman-show "Vamp privée.com", vous saurez si, au bout de ses péripéties rocambolesques, Gisèle est parvenue à ses fins. En chemin, vous serez emporté par son ton décalé, son humour décapant et son énergie débordante.

Tarifs : 5 à 25 €

Infos/résa. : 01 34 48 12 16 ou billetterie-meriel.mapado.com

© DR

© Jeremy Simon - All Vision



HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi
8h30-12h // 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h // 13h30-16h30

Permanences

Samedis 6 et 27 avril de 9h30-12h

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique
du Conseil municipal se tiendra
le jeudi 16 mai 2024,
à partir de 20h à l'Hôtel de Ville.



LA MAIRIE RECRUTE
www.meriel.fr

NUMÉROS UTILES

- > Samu 15
- > Urgences sourds et malentendants 114
- > Samu social 115
- > Police secours 17
- > Gendarmerie 01 30 36 06 00
- > Police municipale 01 34 48 24 16
- > Pompiers 18
- > SOS médecins 95 : 01 30 40 12 12
- > Urgences dentaires
118 418 et dites "soigner"
- > Centre antipoison 01 40 05 48 48
- > Allo enfance en danger 119
- > Violences conjugales 39 19
- > Alcooliques anonymes 01 48 06 43 68
- > SOS amitiés 01 40 09 15 22
- > Urgences sécurité gaz 0 800 47 33 33
- > Pharmacies de garde :
monpharmacien-idf.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : INSCRIVEZ-VOUS !

Dimanche 9 juin entre 8h et 20h, vous serez invités à élire les 81 députés français qui siègeront au Parlement européen pour une durée de 5 ans.

Cette assemblée, forte de 720 députés représentant les 27 pays membres de l'Union Européenne, façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît. Elle a en effet un pouvoir de décision avec la Commission européenne ; un rôle législatif et budgétaire important et la capacité de censurer l'exécutif européen. Pour voter aux élections européennes, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vérifiez votre inscription sur service-public.fr. Si vous avez déménagé récemment ou venez d'avoir 18 ans sans avoir fait votre recensement citoyen, **vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 1^{er} mai en ligne ou jusqu'au 3 mai en mairie (62, Grande Rue)**. Il vous suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Si vous êtes dans l'impossibilité de voter, il existe **la procuration**. Vous pouvez choisir un autre électeur pour le faire à votre place. Celui-ci doit être inscrit à Mériel et ne pas avoir déjà reçu plus de deux procurations. Vous pouvez remplir votre formulaire de vote par procuration sur maprocuration.gouv.fr. Ce site vous permet de recevoir un numéro de dossier pour valider votre demande au poste de police (place Lechaugette).



AGENDA DATES À RETENIR

8 AU 19 AVRIL	Vacances Salle City
20 AVRIL	Showcase avec Organiz, Billy Crawford, Assia et Thierry Cham
27 AVRIL	Spectacle Vamp privée.com
5 MAI	Vide-grenier
8 MAI	Commémoration de la Victoire de 1945
8 AU 13 MAI	Fête foraine
11 MAI	Showcase surprise
17 ET 18 MAI	Les 120 ans de Gabin
31 MAI	Soirée jeux de l'ALSH
1^{ER} ET 2 JUIN	Olympiades de la CCVO3F
9 JUIN	Élections européennes
10 AU 14 JUIN	Mini-JO de la Ville
21 JUIN	Fête de la musique
29 JUIN	Kermesse, journée mangas, concert de Bernard Minet / les mangas de Récré A2



CARNET DE MÉRIEL

NAISSANCES - Bienvenue

Romain PREGUIÇA REMY le 03/02, Issra MEDDOUR le 14/02,
Axel GRINGOIRE le 15/02.

PACS - Tous nos vœux de bonheur

Laurence BLAIN et Roland L'HOSTIS le 14/02.

DÉCÈS - Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Souhaïr BOUSLAMTI épouse SANCHEZ le 10/02, Pierre RESTIF le 10/02,
Jean-Pierre LE JAUQUEN le 11/02, Christian TAILLANDIER le 14/02.

CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE, UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LA VILLE.

Le 5 mars dernier, nous recevions le Préfet. Après 1 heure d'échanges sur les enjeux spécifiques à Mériel, nous avons signé un contrat de mixité sociale.

Ce document est à la fois technique et symbolique. Technique, parce qu'il recense tous les moyens envisageables pour atteindre les 25 % de logements sociaux, imposés par la loi SRU. Symbolique parce qu'il permet de montrer à l'État que la ville se conformera à la loi, mais qu'elle a besoin de temps !

Lors de cette signature, le Préfet a rappelé que le respect de la loi n'était pas une option. Faire croire qu'il est possible de déroger au seuil de 25 % relève de la tromperie. C'est un peu comme faire croire que la vitesse sur autoroute serait négociable et que nous pourrions rouler à 150 km/h. « Dura Lex Sed Lex » : la loi est dure, mais c'est la loi.

Néanmoins, être élu c'est aussi être courageux et nous ne voulons pas nous cacher derrière la loi. L'équipe municipale, que j'ai l'honneur de diriger, est profondément attachée au cadre de

vie qui est le nôtre. Et nous avons le courage d'assumer que nous avons besoin de logements sociaux. 130 demandes de Mériellois sont en attente : des familles, des parents isolés avec des enfants qui fréquentent nos écoles depuis des années, des jeunes qui entrent dans la vie active, des seniors dont l'habitation est devenue trop grande. Voilà la réalité qui est la nôtre.

Dès lors, notre mission se cristallise autour de 4 axes : préserver notre exceptionnel cadre de vie, riche de 67 % d'espaces naturels protégés ; répondre aux besoins de logements des Mériellois en attente ; minimiser les désagréments pour les riverains ; maintenir nos équilibres sociaux et notre esprit village.

Être élu c'est être responsable, ne pas alimenter les peurs, agir avec discernement et intégrité. Il est regrettable que certains, ayant eux-mêmes bénéficié de nouveaux projets, cherchent à en priver d'autres, fermant la porte derrière eux...

Groupe Mériel Horizon

MÉRIEL ENSEMBLE

Devoir de mémoire

Nous avons vécu avec émotion l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian. Cette cérémonie permet à la République de reconnaître enfin le rôle essentiel des immigrés et des communistes dans la résistance contre le nazisme. Quel lien avec Mériel ? La police française, qui collaborait alors avec les nazis, avait suivi Manouchian lors d'un de ses rendez-vous, à Mériel, avec son chef Joseph Epstein. Ignorant son nom, ce dernier fût surnommé « Mériel » par la police jusqu'à son arrestation. Compte-tenu de ce passé, pourquoi ne pas donner son nom à une rue ou un bâtiment public de Mériel ?

De la même manière, pourquoi ne pas honorer la mémoire d'Eugène Alliot ? En effet, ce cheminot, maire communiste de Mériel en 1944 et 1977, fût interné durant 4 ans en raison de son action politique. Son courage mériterait une reconnaissance soit lors des commémorations soit sous forme d'une plaque mentionnant son engagement pour la France. Cela doit se corriger.

Jean-Michel Ruiz/Claire Douay

REVITALISONS MÉRIEL

Mériel a signé le 6 mars un contrat de Mixité Sociale avec l'Etat. Ce contrat va permettre de gérer notre calendrier pour tendre vers les 25% de logements sociaux. Nous saluons cette signature. Nous avons toujours dit qu'il fallait discuter avec la Préfecture afin d'obtenir du temps pour réfléchir à des projets acceptables sur notre commune avec le peu d'espace urbanisable qu'il nous reste et l'impérieuse nécessité de garder du foncier pour des projets d'équipements publics et de sacrifier nos espaces protégés. Ce contrat vient en partie nous donner raison : il était soi-disant impossible de discuter avec le Préfet sur la question des conditions d'application de la loi SRU dans un calendrier restreint, qu'il était seulement possible, de se soumettre et de subir. Conscients que des logements sont nécessaires pour répondre aux nombreux besoins, nous disons qu'il faut sur la durée respecter les faisabilités urbanistiques et environnementales.

**Eric Jeanrenaud et
Véronique Deneuille**

VOS ÉLUS VIGILANTS

MERCI !

Un très grand Merci pour tous vos messages suite à notre dernière tribune. Vous en avez saisi tout son sens.

Notre village devenu ville doit faire face à une pression croissante de constructions sur des parcelles de plus en plus réduites, imposant des travaux de plus en plus fréquents sur nos voiries et bâtiments publics. Notre urbanisme s'est largement densifié, amenant notre cadre de vie à un entretien croissant. Et cela n'est pas prêt de s'arrêter puisque ce sont encore 40 logements prévus rue Victor Hugo et 125 aux Garennes (un scénario en prévoyait jusqu'à 145 au départ). Puis 50 autres rue de l'abbaye du Val !

Les élus ont la main sur ces nouveaux projets et la majorité se doit d'agir !

Ces programmes augmenteront encore notre population, les flux de circulation et les nombreux besoins de travaux sur la commune. Bon courage donc à tous les agents municipaux concernés et impliqués et aux élus qui assumeront.

J. Rouxel, G. Nève, L. Dumontier.

L'Agence des Artistes présente



VAMP privée.com



AVEC **DOMINIQUE DE LACOSTE**
ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE PAR **JEAN-MARIE CHEVRET**

INFOS ET RÉSERVATIONS
01 34 48 12 16

SAMEDI 27 AVRIL 2024 20H30
ESPACE RIVE GAUCHE - MÉRIEL

2 rue des petits prés, 95630 MÉRIEL

